



Communiqué des organisations CGT de la Fonction publique
(UGFF – SANTE – PTT – SERVICES PUBLICS)

Salaires : Pour construire le rapport de forces, tous dans l'action !

Hier soir, le ministre de la Fonction publique a pris la lourde responsabilité de ne convier que trois organisations syndicales à une négociation en catimini. C'est dans ces conditions inacceptables que Christian Jacob a recueilli la signature de ces trois organisations sur les volets social et statutaire de ses propositions.

La CGT souligne que cet accord est minoritaire : les signataires ne représentent que 33 % des personnels. De plus, cet accord est partiel et ne règle rien sur le contentieux salarial des années antérieures.

La question salariale reste entière : en l'état, les propositions du ministre représentent un total de 1,2 % en moyenne sur les 14 mois de janvier 2006 à février 2007 alors que les prévisions d'inflation pour la même période sont de l'ordre de 2 %.... En effet, en plus des 0,5 % au 1^{er} juillet 2006 et des 0,5 % au 1^{er} février 2007, le ministre ne propose qu'un point d'indice, soit 4 euros 50 bruts mensuels - au 1^{er} novembre 2006.

Le volet social ne porte que sur la Fonction publique d'Etat et exclue donc les 2 400 000 agents des fonctions publiques territoriales et hospitalière.

Quant au volet statutaire, il écarte la perspective d'une refonte globale de la grille et ne comporte que des mesures partielles et catégorielles.

Le ministre Jacob croit bon de stigmatiser dans la presse les organisations qui n'ont pas participé à la séance de négociation d'hier, alors même que celles-ci n'y étaient pas conviées ! Il feint d'oublier que les organisations qui refusent son chantage représentent une large majorité des personnels. Il feint surtout d'oublier que les maigres et donc insuffisantes concessions qu'il a consenties ont été lâchées sous la pression du rapport de force et notamment de la perspective d'action du 2 février.

Décidemment, tout cela n'est pas recevable.

A ce lourd contentieux, vient par ailleurs se greffer la circulaire du Premier Ministre du 19 janvier préconisant de nouvelles et massives réductions d'emplois dans la Fonction publique pour 2007.

La coupe est plus que pleine !

Pour la CGT, l'heure est plus que jamais à la mobilisation la plus large et la plus unitaire.

La journée interprofessionnelle d'actions du 31 janvier sur les salaires et l'emploi, la mobilisation du 7 février contre le contrat première embauche, la manifestation du 14 février unitaire et européenne pour mettre en échec la directive services, sont autant d'étapes qui se complètent pour construire le rapport de forces de haut niveau dont nous avons besoin pour gagner sur nos revendications.

Les fonctionnaires et agents publics ont toute leur place dans ce processus.

C'est aussi dans ce cadre que se situe résolument la journée du 2 février. Dans l'unité qui s'est forgée autour de la revendication salariale, elle sera l'occasion de réaffirmer nos exigences en matière salariale et de défense de l'emploi public pour le développement des missions de service public.

Tous ensemble ce jour là, faisons grève et participons aux manifestations.

Montreuil, le 26 janvier 2006

Pour l'Île de France, la manifestation du 2 février ira de République à Opéra à partir de 14 H 30, par ailleurs de nombreux défilés sont prévus dans les territoires.